

Mesures d'assainissement des bassins versants des Borgnes

Impacts des crues de juin 2024 sur les mesures de revitalisation du cours d'eau dans les Zones alluviales de Lotrey et de Salays

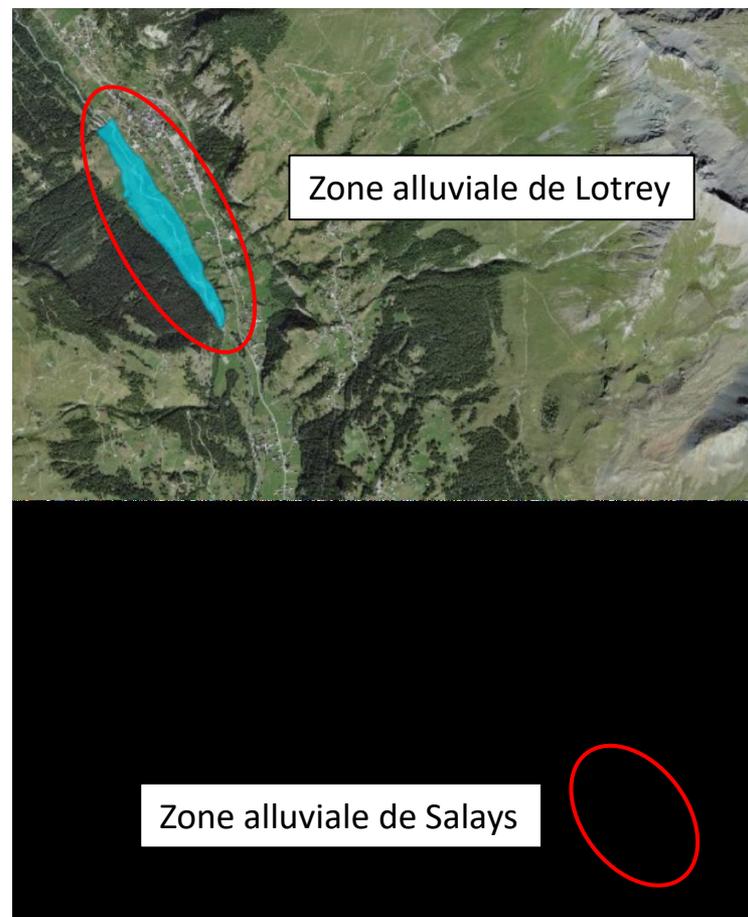
Séance d'information publique
Evolène, 30.09.2024

Mesures d'assainissement des bassins versants des Borgnes

1. Contexte des mesures de revitalisation de Grande Dixence SA
2. Travaux entrepris avant les crues
3. Vue d'ensemble des dommages causés par les crues
4. Travaux de remise en état déjà entrepris / à entreprendre
5. Bilan

Contexte des mesures

- Décision du Conseil d'Etat VS à Grande Dixence SA pour **l'assainissement** du bassin versant des **Borgnes** (03.10.2018), au sens des art. 80ss. LEaux.
- Mise en place de débits de dotation (Borgne de Ferpècle, Borgne d'Arolla) et **mesures de revitalisation notamment dans les zones alluviales** de Lotrey et des Salays.
- **Zone alluviale : espace riverain** de cours d'eau façonné par les eaux, dont la **dynamique** conduit à la création d'une grande **variété de milieux** naturels riches sur une petite surface.



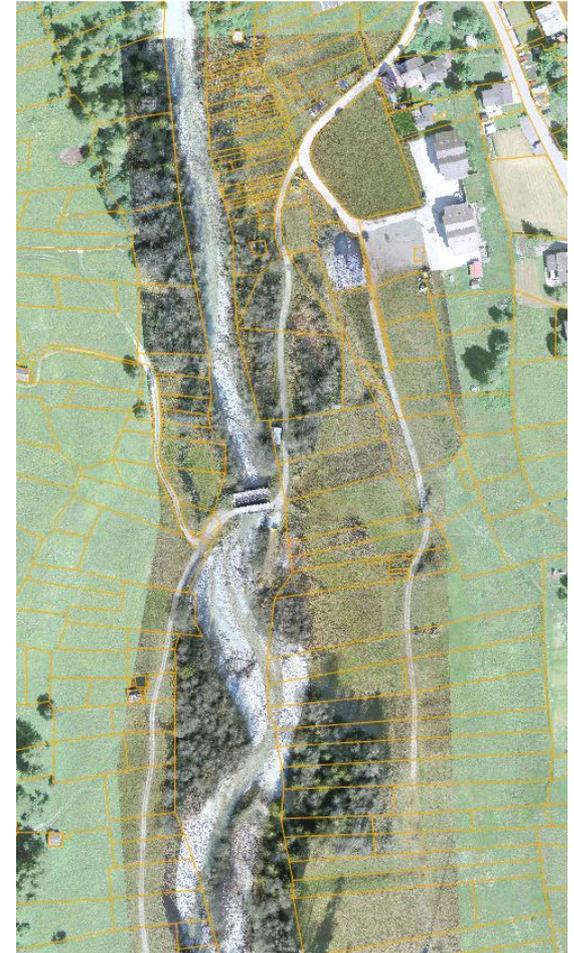
Contexte des mesures

- Les mesures de revitalisation ont à la fois pour buts :
 1. **d'améliorer la situation sécuritaire** (ponts, routes agricoles, etc.) des ouvrages sis dans les zones alluviales et
 2. **d'accroître la valeur paysagère et naturelle** de ces zones en favorisant la diversification des milieux alluviaux et l'installation d'espèces animales et végétales rares.

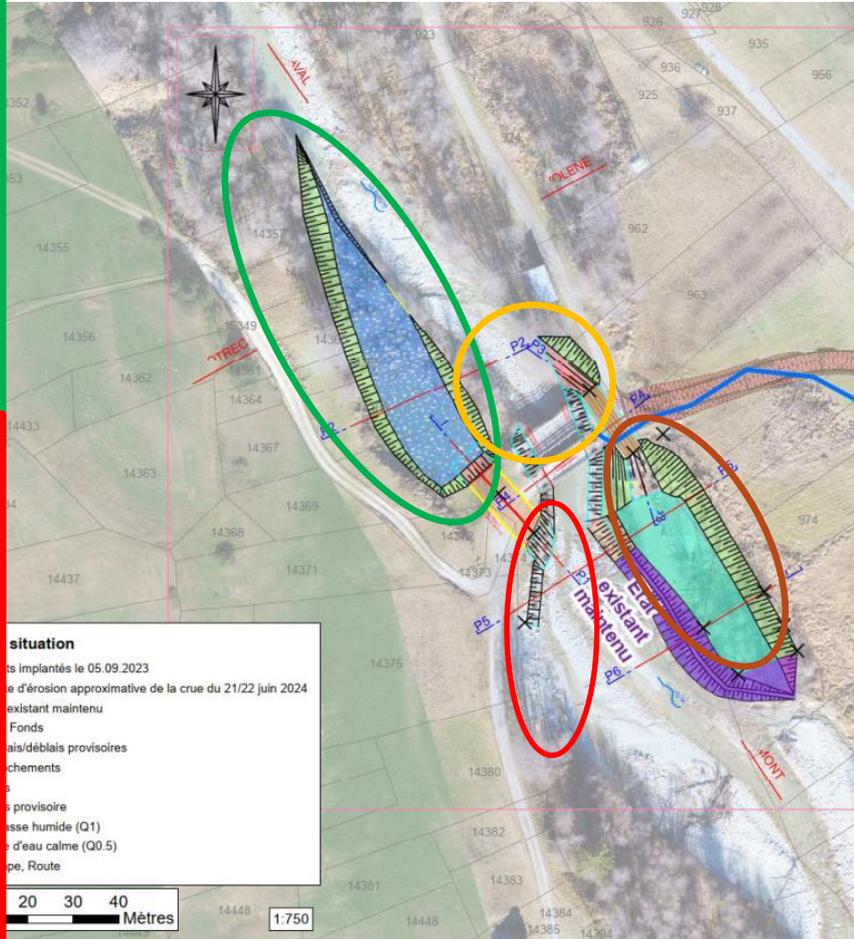
- Le projet a été développé sous l'égide d'un comité de pilotage (COPIL) regroupant Grande Dixence SA, la commune d'Evolène, les Services de l'Etat du Valais concernés ainsi que des organisations de la société civile (WWF, section de pêche).

Zone alluviale de Lotrey - Mesures secteur aval

- Augmentation de la capacité hydraulique sous le pont de Lotrey, permettant le **transit de crues** centennales ($120 \text{ m}^3/\text{s}$).
- Nouvelle route d'accès au pont pour éviter sa submersion lors des crues et renaturation du tracé de l'ancienne route.
- Création d'une **zone d'eaux calmes** en rive droite et d'une terrasse humide en rive gauche, de part et d'autre du pont.
- Mise sous **protection** et gestion extensive des **prairies** humides et prairies à litière en rive droite.
- **Rétablissement d'espèces cibles** (faune et flore) emblématiques dans la zone alluviale.



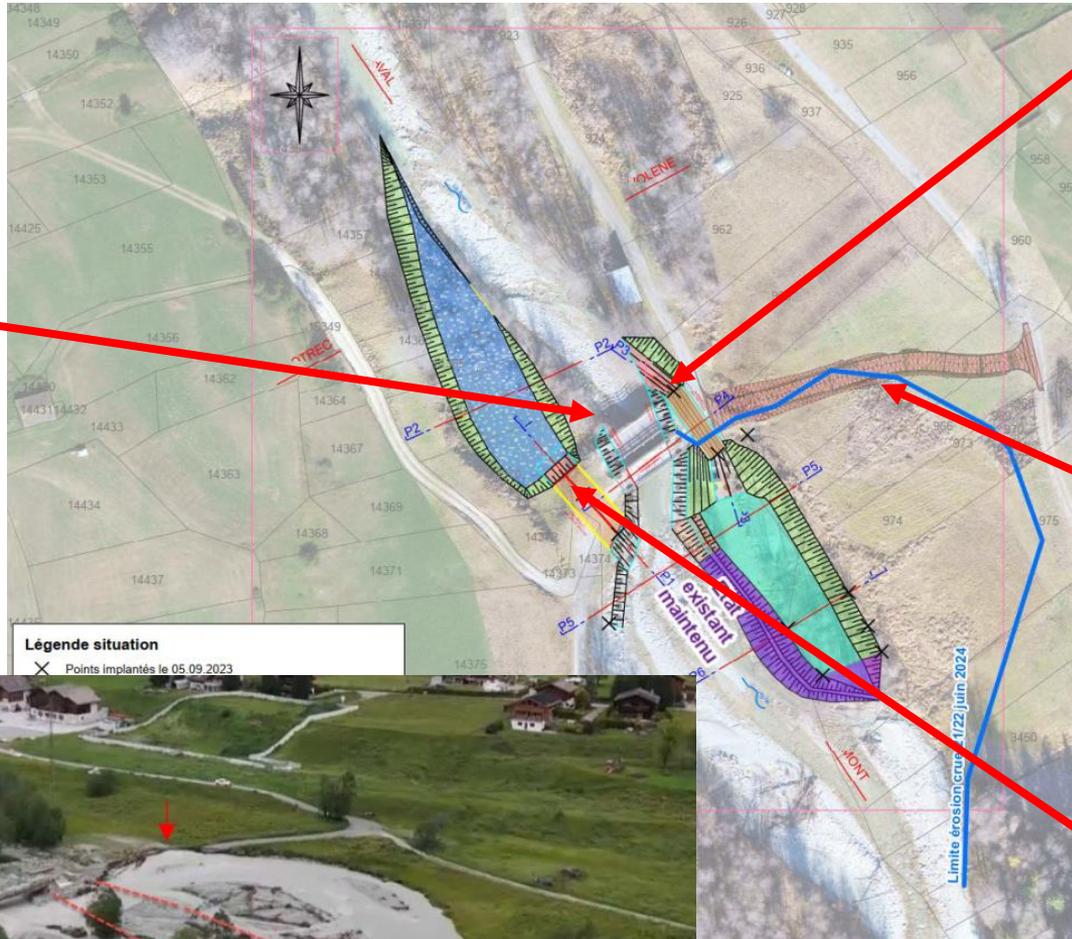
État après travaux (15.06.24)



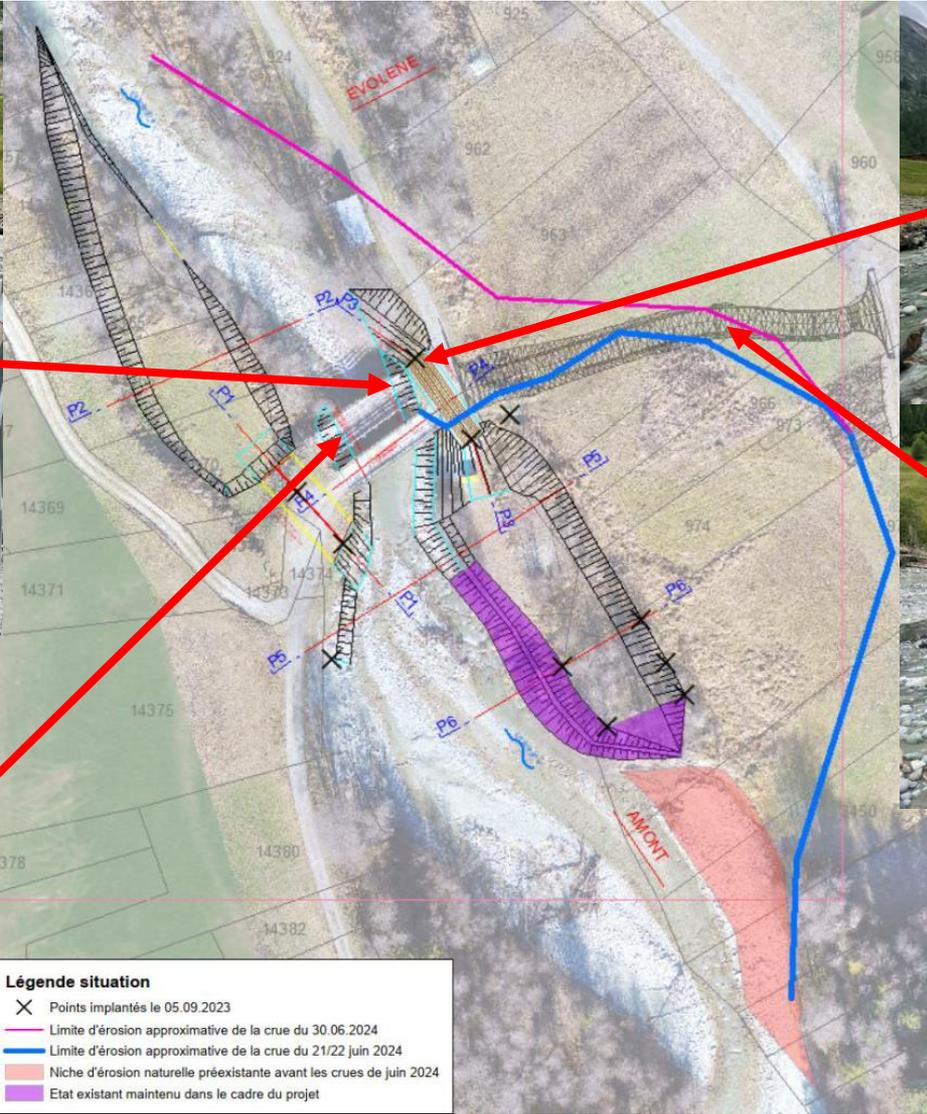
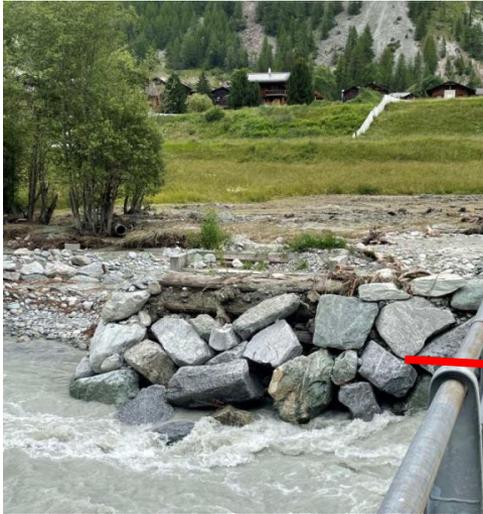
Situation générale avant/après crues



État après la crue du 21 juin 2024



État après la crue du 30 juin 2024



Bilan Lotrey aval

- Le passage en béton en rive gauche a bien fonctionné et a **permis de délester le débit** sous le pont durant les crues.
- Le **pont de Lotrey a bien tenu** et probablement été sauvé par les enrochements bétonnés mis en place côté amont.
- Les tuyaux en rive droite se sont partiellement bouchés (bois flottants).
- Env. 2'000 m² de prairies humides en rive gauche ont disparu sous les alluvions.
- La zone de terrassement (**milieu humide**) en rive gauche n'a **pas été touchée**.

Remise en état

En urgence (juillet 2024):

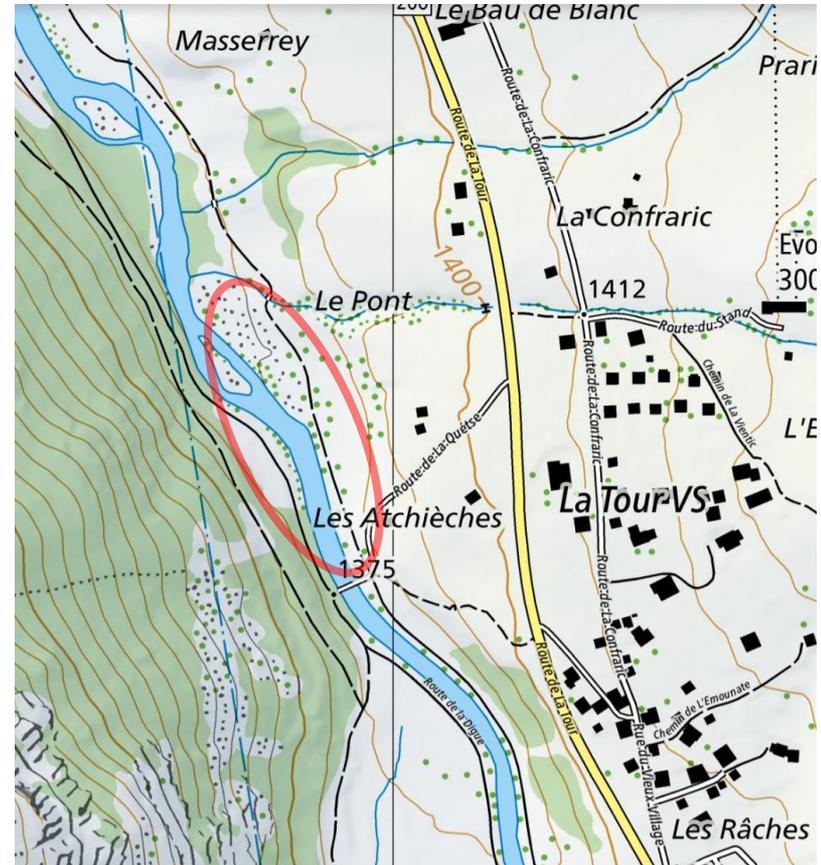
- Rétablissement des accès au pont de Lotrey par la mise en place d'une rampe, avec enrochement côté amont.

A faire (novembre 24 / avril 25):

- Mesure long terme.
- Projet de passage à gué en rive droite en cours d'étude.

Zone alluviale de Lotrey - La Quétse

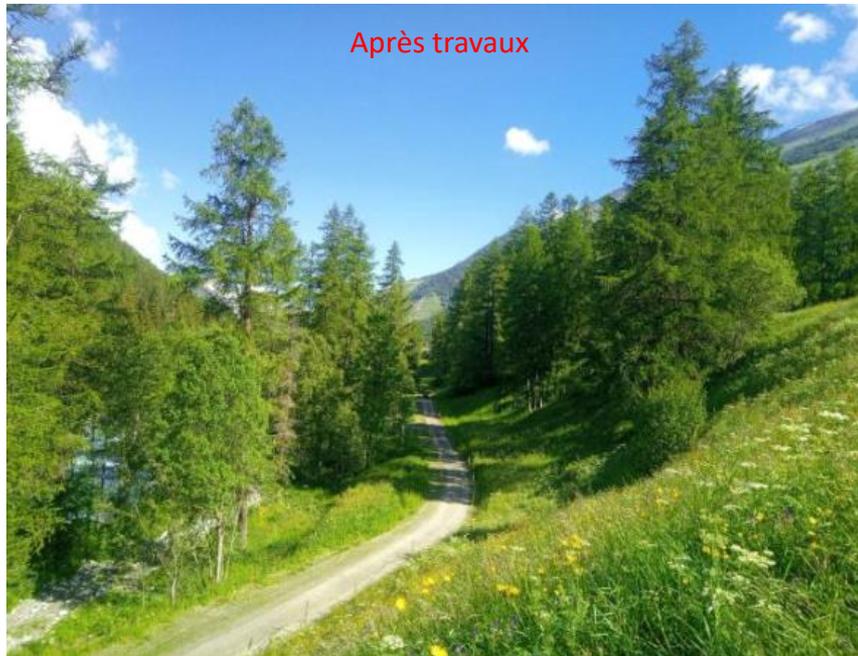
- **Déplacement de la route** agricole et piste de ski de fond, régulièrement endommagées par des crues, sur une terrasse en amont, hors de la zone de divagation du cours d'eau.
- Reconstitution de **boisements** alluviaux sur l'ancien tracé de route.



Situation générale avant/après crues



Dégâts des crues



Remise en état

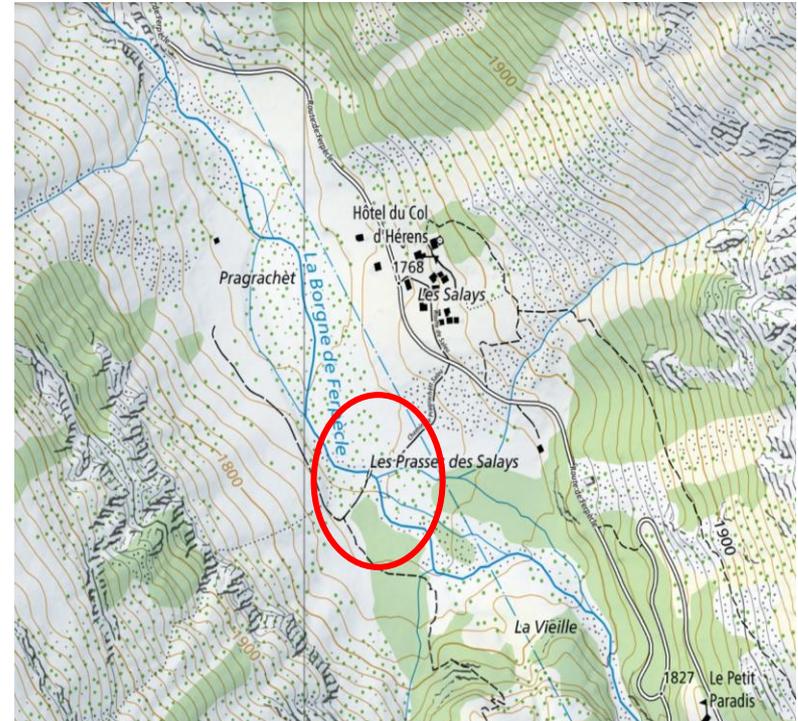
- Sécurisation du tracé de la nouvelle route, sous laquelle passent les égouts, par la mise en place d'enrochement dans les zones les plus érodées et à risque (quelques dizaines de mètres).
- Travaux effectués dans le cadre des mesures d'urgence.

Bilan

- Le déplacement de la route / piste de ski de fond s'est avéré judicieux.

Zone alluviale de Salays

- Réfection du pont existant et création d'un nouveau **pont double**.
- **Redynamisation** de bras-morts existants, comblés lors de travaux de curage après crue (2013).



État après travaux



Situation générale avant/après crue



État après les crues du 21 et 30 juin 2024

Avant



Après



Remise en état

A faire (mai 25):

- Recréer les rampes d'accès aux ponts et les protéger à l'aide d'enrochements bétonnés (les éléments non bétonnés n'ont pas tenu).
- Recréer une route agricole en rive gauche, sur environ 200 m.

Bilan

Financier

- Investissement d'env. 1.5 mio CHF de Grande Dixence SA pour Lotrey et Salays, dont :
 - **72% pour des mesures de sécurisation**
 - **28% pour des mesures de renaturation / nature**
 - 280 kCHF pour les remises en état.

Mesures

- Aucune mesure n'a provoqué, accentué ni accéléré le déroulement des crues.
- Les mesures mises en place ont **montré leur efficacité** et permis de limiter les dégâts aux ouvrages.

Suite

- **Finalisation remises en état** entre novembre 2024 et avril-mai 2025.
- Séance du COPIL au printemps 2025 pour réception finale des travaux et remises des ouvrages à la Commune en juin 2025.

Merci pour votre attention